Image not found or type unknown

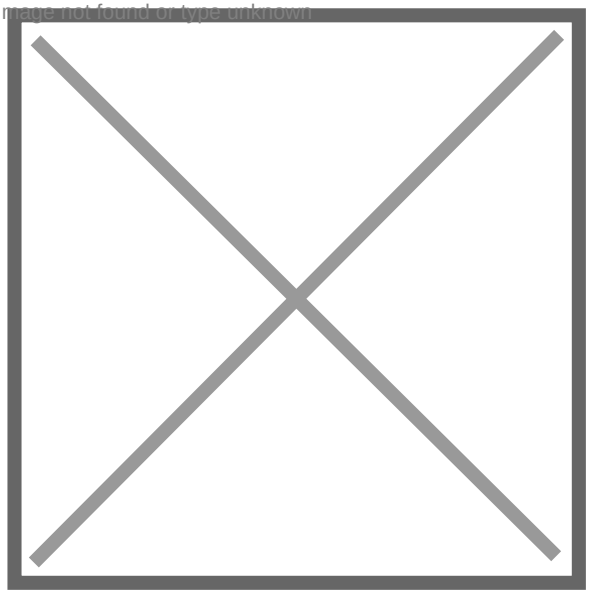

Bailleur qui songe à effrayer

Par **Darius3**, le **14/02/2013** à **00:04**

bonjour
Après plusieurs étapes le bailleur a retiré les recommandés de la Mairie (qu'il confond avec la Prefecture) (mais non les miens) et ceux de mon Médiateur du Barreau du Val d'Oise qu'il confond avec un conciliateur. Le bailleur m'appelle sur mon mobile et laisse un message apparemment calme mais potentiellement violent. On n'a jamais parlé égaux. Il haussait le temps et ne m'écoutait pas. Maintenant il dit "si on pouvait se parler ce serait bien SURTOUT POUR VOUS" IL voudrait parler après le mépris depuis 2010 et toutes les lettres recommandées qui dorment à la Poste avant de revenir. On peut anticiper le pire si le bailleur se fonde sur mes difficulés psychiques, ma faiblesse, l'obcurité de mon esprit. Mon ancien HOPITAL a déjà désigné celle que j'aurai à mes côtés pour l'état des lieux du départ. Et aussi, peut-être, une militante MSCV etc.

J'e'spère une réponse, desréponses...La violence du bailleur contre un locataire handicapé.
merci

Par **chaber**, le **14/02/2013** à **06:00**

Bonjour,
Bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre (relire la charte du forum)

Par **Darius3**, le **14/02/2013** à **06:52**

Bonjour,
je présente mes excuses d'avoir oublié d'écrire "Bonjour" et "Merci". J'ai besoin de votre forum car je suis désemparé.
Merci

Par **aliren27**, le **14/02/2013** à **08:01**

Bonjour,
On veut bien vous aider, mais mis a part le fait de nous ecrire que votre bailleur est violent, qu'il confond prefecture et mairie et autre chose concernant la santé physigue et mentale,
Quel est le problème ?

vous parlez d'EDL de sortie, donc on suppose que vous voulez quittez le logement. Afin que l'on puisse vous répondre de façon formelle, merci de nous indiquer :
1 - logement loué avec un bail location vide ou meublé ?
2 - Date a laquelle le bail a été signé ?
3 - Date a laquelle le propriétaire [fluo]à signé[/fluo]l'accusé réception du courrier dans lequel vous donniez votre congé ?
Cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés